



Paroisses Catholiques romaines
du Val-de-Travers

Feuille dominicale



10 mars 2019

1^{er} Dimanche de carême

Le Carême : qu'est-ce que c'est ?

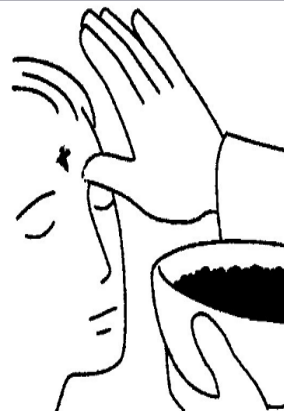
Frères et sœurs bien-aimés, nous avons commencé la marche vers Pâques par les **Cendres** mercredi dernier. C'est le temps du Carême que nous avons ainsi inauguré. Mais qu'est-ce que le carême ? Que nous propose l'Église pendant ce temps ?

« Le mot **Carême** vient du latin *quadragesima*, qui veut dire « quarantième » jour avant Pâques. (...) Il s'agit d'un temps significativement long d'épreuve et de maturation pour grandir dans la foi. Le carême a une tonalité pénitentielle et il est traditionnellement associé à un jeûne de purification. (...) Le temps liturgique du carême s'ouvre le mercredi des Cendres et s'achève avant la commémoration de la Cène le **Jeudi saint**, qui inaugure le Triduum pascal. (...)

Tous les chrétiens sont invités à suivre un chemin de conversion et de renouvellement spirituel, dans une démarche à la fois personnelle et collective. Pour cela l'Église propose aux fidèles, depuis les temps anciens, trois moyens : le jeûne, la prière et l'aumône [**Sermon sur la montagne : Matthieu 6, 1-6.16-18**]. Ils touchent à trois relations fondamentales : la relation à soi-même et à son corps (jeûne), la relation à Dieu (prière), la relation à autrui (aumône).

Le carême s'ouvre par la célébration du mercredi des Cendres, qui doit son nom au rite de l'imposition des cendres, un geste d'humilité que la tradition biblique associe au deuil et à la pénitence. Le premier dimanche [de carême] est centré sur l'épisode de la tentation de Jésus au désert ; le deuxième, sur la transfiguration. Du troisième au cinquième dimanche, les évangiles de l'année C mettent particulièrement l'accent sur la miséricorde divine dont Jésus se fait l'ambassadeur. Enfin, le dimanche des Rameaux inaugure la Semaine sainte, qui culmine dans la célébration de la joie pascale. »

(Cf. Missel des dimanches 2019, Édition collective des Éditeurs de liturgie, p. 209).



Le Carême 2019 en bref :

☞ *C'est un temps de pénitence et de conversion.*

Trois moyens pour vivre le Carême : le jeûne (privation volontaire de nourriture et de boisson, et/ou des choses auxquelles on tient pour le Seigneur) ; la prière (individuelle et collective) ; l'aumône (partage, charité).

☞ **Durée** : 40 jours (du 6 mars au 17 avril).

☞ **Couleur liturgique** : *Violet* (Ornements du prêtre et décoration de l'église). *Cette couleur évoque la tristesse et la pénitence.*

☞ **Quelques restrictions liturgiques** : *Pendant le Carême, le chant du Gloire à Dieu et l'Alléluia disparaissent pour réapparaître à l'acclamation de la résurrection du Christ la Vigile de Pâques.*

☞ **Chaque vendredi de Carême** : *Chemin de Croix à 19 h à Fleurier.*

☞ **La Semaine Sainte** : *elle va du dimanche des Rameaux au Samedi saint (du 14 au 20 avril).*

☞ **Le Triduum Pascal** : *Période de 3 jours pendant lesquels l'Église célèbre la Passion, Mort et Résurrection de Jésus (Jeudi saint - Vendredi saint - Samedi saint).*